Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Werk, Bauen + Wohnen**

Band (Jahr): **88 (2001)**

Heft 10: **Ende der Avantgarde? = Fin de l'avant-garde? = End of the avant-garde?**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

réinvestir les vrais problèmes que pose la ville contemporaine et à leur apporter des réponses originales. C'est là une remarquable alternative à l'héritage des postmodernistes qui avaient déserté la réalité au profit d'une autonomie de la discipline, ne produisant que des fictions plus ou moins auto-référentielles (de l'historicisme à la déconstruction).

Quant au pire, il tient au risque de collusion propre à l'apologie du réel, car célébrer le «générique», c'est à l'évidence cautionner ce qui l'institue. D'une certaine manière, les architectes et urbanistes néerlandais prennent en permanence le risque d'abandonner leur rôle critique pour se contenter de rationaliser que ce qui est, et de justifier l'ordre établi. Peut-on alors continuer à parler d'avant-garde si, au-delà des provocations, l'architecture réputée expérimentale devient une simple chambre d'enregistrement et d'intensification des transformations urbaines qui s'opèrent sans elle? Ce serait là un retournement majeur, qui placerait l'avant-garde aux avant-postes du système en place. La subversion, une fois prise dans le tout venant de ce qui se fait, se résumerait à l'exploitation d'un filon juteux et à être une stratégie de marketing n'ayant pour but que d'accéder à la commande. Lorsque Rem Koolhaas dit : «Et si nous déclarions qu'il n'y a pas de crise...», il soulève en fait le véritable problème que pose aujourd'hui sa posture idéologique. De même que Luc Boltanski a montré que la véritable crise n'est pas celle du capitalisme mais celle de la critique du capitalisme, on pourrait faire l'hypothèse qu'il n'y a pas de crise de l'urbanisation, mais plutôt une crise profonde de la critique de l'urbanisation: «L'idée de critique ne prend sens en effet que dans un différentiel entre un état des choses désirable et un état des choses réel» .

Marie Ange Brayer
Version originale de pages 34–39

Le FRAC Centre, une collection expérimentale

Le projet utopique en tant que contribution à l'histoire des idées et à la critique de l'architecture

L'histoire de l'architecture postmoderne ignora longtemps les expériences menées par les avant-gardes des années soixante. Le changement de paradigme intervenu en 1968 avait induit le renoncement à «l'objet utopique». À partir de ce moment-là, le projet ne fut plus assimilé à un genre associant recherche, hypothèse et provocation. Dans les années quatre-vingt-dix, la rencontre de l'architecture et des nouveaux médias suscita toutefois un regain d'intérêt pour le modernisme tardif: une néo-avantgarde s'affranchit alors de l'architecture contextuelle. Sous des auspices différents, cette néo-avantgarde renoua avec des techniques de narration radicales et recourut à des démarches transgressives, à une ironie de science-fiction, etc. La collection du FRAC Centre met l'accent sur des projets utopiques des années 60. En s'intéressant à la modernité tardive, elle entend susciter et questionner une pratique du projet ouverte à l'expérimentation.

En 1982, sous l'impulsion de Jack Lang, le Ministère de la Culture en France instaure, dans chaque région, un Fonds Régional d'Art Contemporain, financé à parité par l'Etat et la Région. Dans le cadre de cette décentralisation, les FRAC sont liés à la tutelle de l'Etat en Région à travers la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). La mission première d'un FRAC est de constituer une collection, engagée dans la création actuelle, et de la diffuser au travers d'expositions et de publications. Les FRAC commandent aussi des œuvres aux artistes, ou mettent en place en région des résidences. Il s'agissait de créer, par capillarité, une véritable décentralisation au sein de la diffusion de l'art

4 Zentimeter sind 4 Zentimeter sind

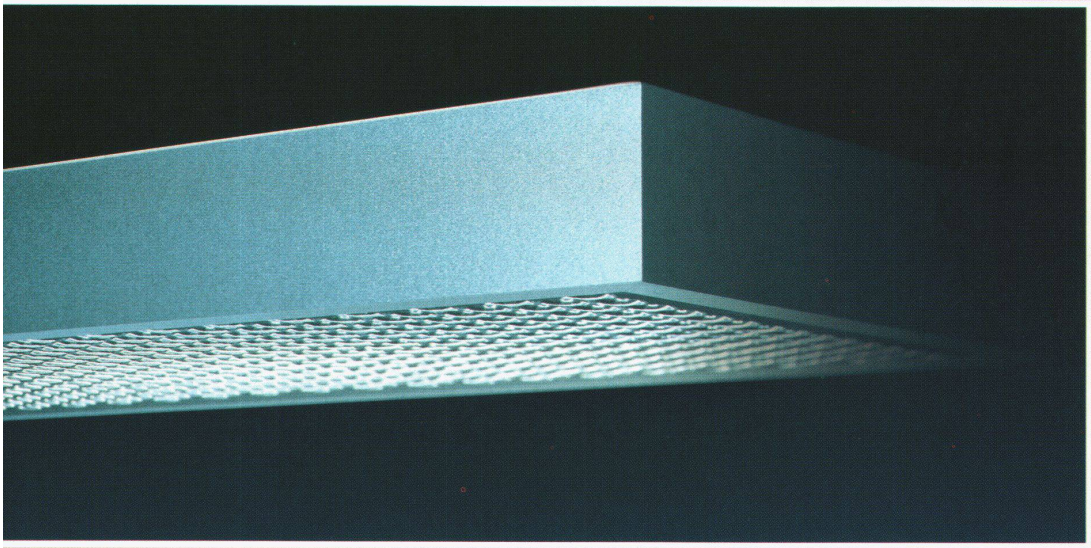

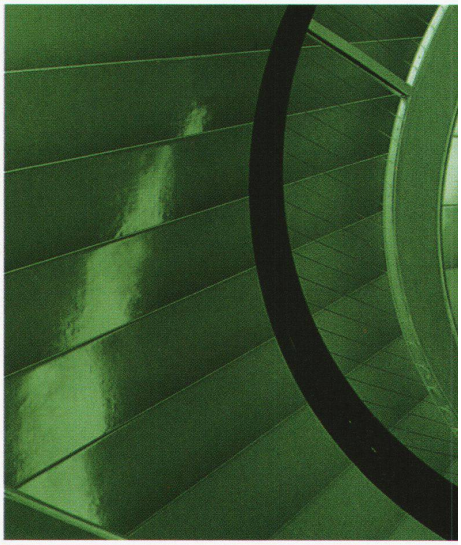

Das Regent-Patent **MDT (Micro Downlight Technology)** erlaubt ein Leuchtendesign von einer bisher nicht realisierbaren Unaufdringlichkeit und Dezentheit. Noch nie zuvor ist es gelungen, mit einem nur **vier Zentimeter** hohen Leuchtkörper eine **rundum entblendete** Lichtsituation zu schaffen. **Richtungsunabhängige** Leuchten im MDT-Massstab bieten absolute Gestaltungsfreiheit und ermöglichen eine Lichtplanung nach funktionalen Kriterien. Das erste und derzeit einzige Leuchtensystem auf MDT-Basis ist **Level** von Regent. Von Level gibt es **Pendel-, Wand- und Stehleuchten** mit einer Vielzahl flexibler Montagemöglichkeiten. Weitere Fachinformationen zu MDT und Level erhalten Sie unter **www.regent.ch, info.bs@regent.ch** oder telefonisch unter **061/335 51 11.**
Regent Beleuchtungskörper AG · Dornacherstrasse 390 · Postfach 246 · CH-4018 Basel

contemporain, et de faire en sorte que les FRAC, grâce à leurs collaborations avec de multiples partenaires, amènent l'art vers le public, à travers leurs expositions itinérantes en région ou leurs activités pédagogiques. Aujourd'hui, la plupart des FRAC relèvent de ce que l'on a pu appeler les FRAC «deuxième génération». Après presque vingt ans de collection, les FRAC ont doté la France d'un patrimoine artistique exceptionnel. Si les 22 FRAC des 22 régions de France ont peiné, à leurs débuts, à trouver leur voie, beaucoup se sont depuis singularisés, que ce soit à travers leur collection ou leur politique de diffusion, faisant ainsi prévaloir une grande diversité au sein des orientations respectives.

Lors de la création des FRAC, la Délégation aux arts plastiques du Ministère de la Culture avait signalé d'autres médiums tels que la vidéo, ou d'autres disciplines, comme le design, collectionné aujourd'hui par certains FRAC, mais, à aucun moment, elle n'avait envisagé de voir se développer une collection d'architecture. Cela advint en 1991, avec le Fonds Régional d'Art Contemporain du Centre à Orléans, sous l'impulsion de Frédéric Migayrou, nouveau Conseiller aux arts plastiques à la DRAC Centre et aujourd'hui conservateur en chef de l'architecture et du design au Centre Pompidou.

Aujourd'hui, la France compte trois lieux de collection d'architecture: l'Institut Français d'Architecture (IFA), le Musée National d'Art Moderne (MNAM) au Centre Pompidou à Paris et le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC Centre) à Orléans. Dès 1991 commence à s'y mettre en place une collection qui n'a pas pour objectif de recueillir la mémoire de l'architecture contemporaine, ni d'en dresser un inventaire, mais de s'intéresser à l'architecture comme expérimentation, utopie et recherche. L'utopie ne signifiant pas ici un déni de la réalité, mais, dans la crise de l'ordre rationnel qu'elle implique, permettant une échappée critique vers la création et sa dimension parfois visionnaire. Michel Ragon, dont «Prospective et Futurologie» fut une référence pour l'architecture expérimentale des années 1960 en France, écrivait alors: «Contrairement à celles du passé, les «utopies» présentes sont presque toutes immédiatement réalisables». L'accent fut mis sur le domaine esthétique commun que sont susceptibles de partager artistes et architectes puisque la collection du FRAC Centre les réunit.

À ses débuts, en 1991–92, la collection se tourne vers la déconstruction, consacrée en 1988 au MoMA de New York, et encore très décriée en France. Le FRAC Centre se dote alors de projets exceptionnels, aussi emblématiques que l'«Open House» (1982) de Coop Himmelb(l)au, dont le dessin, les yeux fermés, libérait l'architecture du programme, ou encore, les Folies du Parc de la Villette (1983) de Bernard Tschumi. Au lieu d'acquérir isolément des «objets», le FRAC Centre s'attache à acheter un projet dans sa complétude, des premières esquisses à la maquette finale, afin de retracer les différentes phases d'élaboration du projet, de parcourir le processus de conception de l'architecte, comme en témoigne, par exemple, l'acquisition récente du projet de la Bibliothèque François-Mitterrand de Dominique Perrault. La notion de «processus» est ainsi au cœur de cette collection. Et celle, relevant bien des avant-gardes, de projet.

Renouer avec l'architecture topologique

Dès le départ, également, le FRAC Centre se tourne vers l'architecture expérimentale de la première moitié des années 1960, en France, que la génération post-68 a pu taxer d'idéaliste, et acquiert les premiers projets d'architecture en plastique d'Ionel Schein; des sculptures-habitacles d'André Bloc, défenseur en France de la synthèse des arts et rédacteur en chef de la revue «L'Architecture d'aujourd'hui» (pour exemple de l'oubli dans lequel sombrèrent la plupart des architectes de cette époque, aucun article ne fut écrit, en France, sur André Bloc, entre la date de sa mort en 1966 et l'exposition de Frédéric Migayrou à la Biennale de Venise en 1996, intitulée «Bloc. Le monolithe fracturé»). Des projets phares de cette époque sont acquis qui,

ein neuer Massstab.

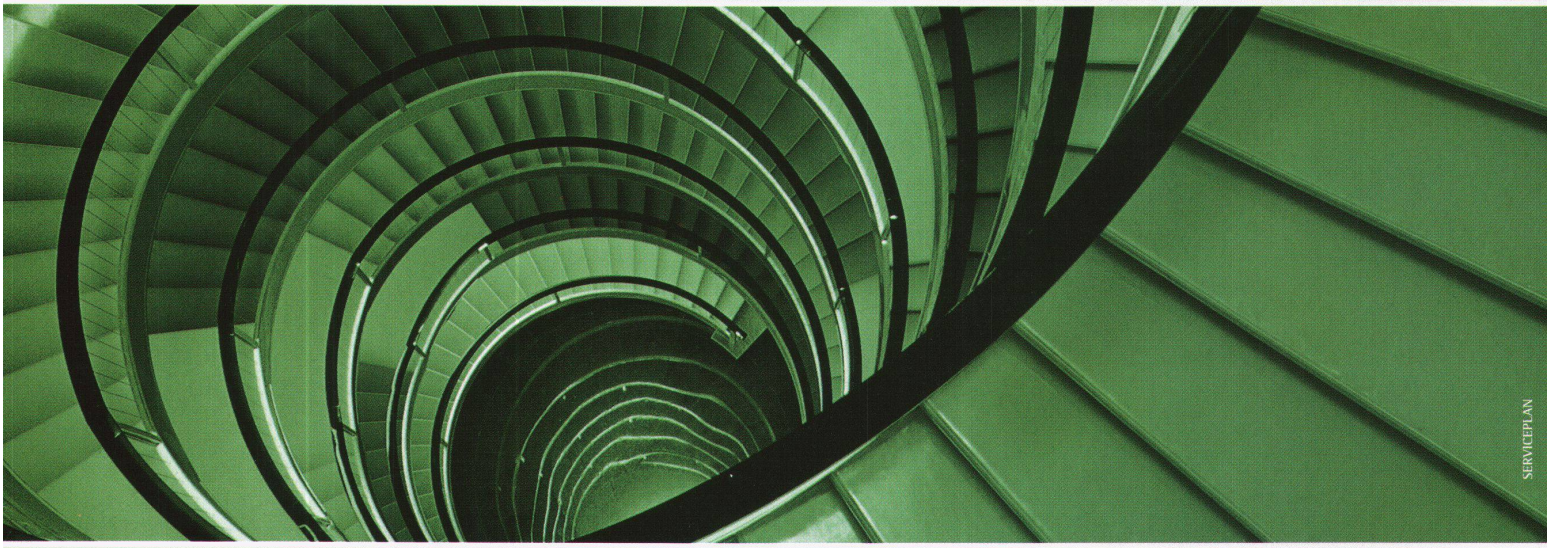

REGENT
Lighting